



Association des
producteurs maraîchers
du Québec

Infolettre de l'APMQ

Qu'est-ce qui se
passe à votre
association ?

Présentation des
nouveau, des
dossiers en cours,
de la promotion et
des activités à venir.

Pour nous joindre

Association des
producteurs maraîchers
du Québec

905, rue du Marché Central,
bureau 100
Montréal (Québec) H4N 1K2

Tél : (514) 387-8319
Télé. : (514) 387-1406

www.apmquebec.com

apmq@apmquebec.com



Bulletin mensuel
d'information destiné
aux membres de
l'Association des
producteurs
maraîchers du Québec

Vol 6 n° 5

Mai
2018

Règlement sur l'indication de l'origine des fruits et légumes frais

Le gouvernement du Québec a mis en place le *Règlement sur l'indication de l'origine des fruits et légumes frais*. Ce règlement est entré en vigueur le 9 mai dernier. Il prescrit l'obligation d'indiquer l'origine des fruits et légumes frais du Québec, lorsqu'ils sont préemballés ou vendus en vrac au détail, ainsi que dans toutes les publicités relatives à leur vente. L'utilisation d'expressions précises est également imposée pour indiquer l'origine des fruits et légumes du Québec. Ces expressions sont les suivantes : « Produit du Québec », « Cultivé au Québec », « Récolté au Québec » ou « (dénomination du produit) du Québec ».

D'où vient ce règlement ?

C'est en août 2016 que le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec annonçait son intention de réintroduire des mesures visant l'obligation d'indiquer l'origine des fruits et légumes frais dans la province. Toutes les associations membres de la Table horticole du Québec saluaient cette initiative et ont fait parvenir diverses propositions.

Guide d'application

La Direction des stratégies d'inspection et de la réglementation du MAPAQ a produit récemment le *Guide d'application* du règlement. L'APMQ doit émettre dans les prochains jours des commentaires et préoccupations à cet égard. Nous allons y aborder notamment nos inquiétudes par rapport au moment d'entrée en vigueur et aux délais d'adaptation ainsi que des considérations sur le commerce national.

L'Association est consciente que les producteurs maraîchers ont des stocks d'emballages pour la saison en cours (et plus) et nous demandons au MAPAQ des délais d'application et des tolérances.

Pour le moment, l'APMQ recommande donc aux producteurs de continuer avec les mêmes emballages et d'attendre les développements avant de changer leur fonctionnement.

Fonds d'innovation maraîchers : déjà 150 appuis représentant 50 % de la production



N'oubliez pas que nous avons besoin de votre accord pour la mise en place d'un fonds de recherche financé et géré par les producteurs. Plus de 150 producteurs appuient déjà la démarche, ce qui représente plus de 50 % de la superficie en production maraîchère au Québec. Remplissez le formulaire en ligne à www.apmquebec.com/innovation

Pesticides : des nouvelles positives

Un récent rapport du Ministère de l'environnement révèle que les ventes de pesticides en milieu agricole ont diminué en 2016. En effet, les ventes de pesticides destinés à la production végétale ont diminué de 8 % par rapport à 2015. Les données publiées par le ministère de l'Environnement mentionnent également que les risques associés à l'utilisation des pesticides pour l'environnement et la santé ont également diminué en 2016. Nous apprenons aussi dans ce rapport qu'en 2016, les herbicides représentaient 68 % des ventes du secteur agricole, les fongicides 13,4 % et les insecticides 10 %. Il est à noter que les néonicotinoïdes utilisés dans les enrobages de semences ne sont pas comptabilisés dans ces ventes d'insecticides. Finalement, le rapport du ministère révèle que le risque des pesticides pour l'environnement a globalement diminué de 2 % en 2016, tandis que celui pour la santé a baissé de 8 %.

Registre d'utilisation de pesticides

Dans le cadre de la nouvelle réglementation sur les pesticides, le ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC) a élaboré un [modèle de registre des pesticides](#) conforme à leurs exigences réglementaires ainsi qu'un [exemple de registre des pesticides](#).

De plus, pour les producteurs qui sont certifiés CanadaGAP, les informations manquantes à votre registre sont :

- Raisons justifiant l'application (ex. : nom de l'insecte ou de la maladie)
- Matière active du pesticide
- Numéro de la justification agronomique (pour les 5 pesticides visés)
- Nom de l'agronome qui a signé la justification agronomique, son numéro de membre de l'OAQ (pour les 5 pesticides visés)

CCH : Des rencontres d'urgence sur la main-d'oeuvre

Au cours de la semaine dernière, le CCH a participé à de nombreuses rencontres de haut niveau avec des ministres et leur personnel pour discuter des problèmes urgents qui ont trait à la main-d'oeuvre. Ces rencontres ont eu lieu avec le Ministre canadien de l'agriculture et également avec le Conseil canadien pour les ressources humaines en agriculture (CCRHA). Plusieurs producteurs de partout au Canada ont aussi participé à une rencontre relative à la main-d'oeuvre, dirigée par la Fédération canadienne de l'agriculture. La ministre Hajdu d'Emploi et Développement social Canada, le ministre Lawrence MacAulay d'Agriculture et Agroalimentaire Canada, Serge Cormier, le secrétaire parlementaire du ministre de l'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada et Rodger Cuzner, le secrétaire parlementaire du ministre d'Emploi et Développement social Canada (EDSC) et plusieurs représentants de trois ministères de l'administration fédérale ont discuté avec les représentants de l'industrie.

[Pour plus de détails](#)

Opération « Action réglage 2018 »



Dans toutes les régions du Québec, plusieurs personnes possèdent les compétences et l'accréditation nécessaires pour vous aider à bien régler votre pulvérisateur. Voici la [liste](#) que l'on retrouve notamment sur le site Agroenvironnement d'Agri-Réseau. Vous ne savez pas qui contacter? Appelez le centre de services agricoles du MAPAQ le plus près de chez vous.

Outil IRIIS phytoprotection

Découvrez la nouvelle version remaniée de l'outil [IRIIS phytoprotection](#), un site Web gratuit de référence consacré aux ennemis des cultures. Il comporte plusieurs nouveautés qui permettent d'optimiser l'expérience de la clientèle agricole. Ce site est un outil de référence au contenu étoffé, validé par des experts, sur les problèmes phytosanitaires et les ennemis des cultures.

Activités horticoles

Tournoi de golf de l'APMQ

Mardi 12 juin 2018 au Club de golf Le Blainvillier, à Blainville.



Association des
producteurs maraîchers
du Québec

mangezQUEBEC.com

